

Collège Albert Camus

Compte rendu Conseil d'Administration 25 novembre 2021

Membres présents :

- ✓ M. Le maire de Bois Colombes : M. Revillon
- ✓ Mme L'adjointe : Mme Molin -Bertin

Représentants du personnel :

- ✓ Mme Pezavant
- ✓ Mme Lehout

Représentants des professeurs :

- ✓ Mme Proisy
- ✓ Mme Fratoni (suppléante)
- ✓ Mme Apakian
- ✓ M. Delepine
- ✓ Mme Peynaud
- ✓ M. Midaven

Représentants élève :

- ✓ M. Matou Kamga
- ✓ Melle Alves Da Rocha
- ✓ M. Guillerm

7 représentants parents d'élèves :

- ✓ Mme Merlen pour la FCPE
- ✓ Mme Poisson et Mme Comes pour la PEEP
- ✓ Mme Fargetton pour l'API

4 Membres de droit :

- ✓ M. Le Principal : M. Lhommeau- Retailleau
- ✓ Mme La principale Adjointe : Mme Hejoaka
- ✓ M. La CPE : Mme Gace
- ✓ M. Le Gestionnaire : M. Kaminska

Soit 21 participants au total.

Déroulé de l'ordre du jour :

1. Présentation de l'ordre du jour
Ajout d'un point sur le référent RGPD
→ Voté à l'unanimité.
2. Compte rendu du CA du 19/10/21
→ Voté à l'unanimité.
3. Création et délégation de compétence de la commission permanente
Pour information, le conseil d'administration n'aura plus à voter l'ordre du jour de ce conseil.

Par ailleurs, il a été proposé de ne pas maintenir la commission permanente car elle requiert un vote. Les sujets normalement abordés en commission permanente feront l'objet d'ateliers de travail avec les mêmes représentants que la commission permanente.

→ Suppression de la commission permanente et remplacée par des ateliers de travail : Voté à l'unanimité.

→ Les membres désignés pour la commission permanente seront les membres des ateliers de travail : Voté à l'unanimité.

4. Présentation du budget 2022

Dotation de fonctionnement 2022 : 88 782.02 € (sur la base de 702 élèves)

- Total des Recettes : 168 669.33 € (Activités pédagogiques : 66 074.85 €, Vie élèves : 12 762,80 €, Serv Admin et logistique : 64 831,68€, service spécial : 25 000€)
- Total des dépenses: 170 674,61 € (Activités pédagogiques : 66 074.85 €, Vie élèves : 12 762,80 €, Serv Admin et logistique : 66 836,96 €, service spécial : 25 000€)
 - La différence de 2 005,28 € concerne le poste d'amortissement lié à l'achat d'une nouvelle imprimante

→ Autorisé avec 16 voix pour et 5 abstentions

5. Vote des différentes conventions pour l'année 2021/2022

- Convention Cinéma → voté à l'unanimité
- Convention Piscine → voté à l'unanimité
- Convention Gymnase → voté à l'unanimité
- Convention mutualisation gestion des paies des AE → voté à l'unanimité
- Convention RGDP : les référents seront Mr Midaven et Mr Deruet → voté à l'unanimité

6. Contrat de sonorisation : 828€

→ Voté à l'unanimité

7. Réforme du cadre budgétaire et comptable (pour information)

Date de calcul : 09/11/2021

Spécificités de l'établissement			
Regroupement	UAJ	CPGE	Non
Cité scolaire	Non	Eclair	Non
Agence comptable	Non	RAR	Non
Nombre d'EPLÉ gérés par l'agence	0	RRS	Non
Internat	Non	ZEP	Non
Effectif	De 500 à 699 élèves	REP	Non
SEGPA	Non	REPPLUS	Non

Répartition de la masse salariale			
Employeur	Fonctions	ETPT (4)	Masse salariale (5)
EPLÉ	Fonctions éducatives (1)	5,11	142 556,33 €
	dont 1er degré (6)	0	0,00 €
Etat (2)	Fonctions enseignement / formation	41,22	2 947 949,19 €
	dont suppléance	0,82	29 997,00 €
	dont TZR disponibles (3)	1,34	43 318,36 €
	Fonctions éducation, santé, social	2,71	162 010,96 €
	Fonctions de direction et d'administration	4,80	332 536,19 €
	dont suppléance		0,00 €
	Total Etat	48,73	3 442 496,34 €
Total général		53,84	3 585 052,67 €

Cette restitution ne concerne pas les personnels recrutés sur un contrat aidé.

(1) La masse salariale des AED est calculée à partir du salaire moyen annuel (27 712€) et du nombre d'ETPT sur l'établissement

(2) L'occupation des personnels d'orientation (ORI) et de santé (MDS) est ventilée sur l'ensemble des EPLÉ en fonction de leur nombre d'élèves

(3) TZR en rattachement sans affectation en remplacement sur BMP ni en suppléance.

(4) ETPT : Equivalent Temps Plein Travaillé

(5) Si le nombre d'agents est inférieur à 3 alors leur masse salariale n'est pas divulguée (secret statistique) et n'apparaît pas non plus dans le total

(6) Part des agents affectés sur un support du 1er degré

8. Questions diverses
Aucune question diverse

9. Retour sur la situation sanitaire

Six cas cette semaine et aucune fermeture de classe.

Tous les 6^{èmes} ont reçu 10 auto tests car ils ne sont pas vaccinés. Il est suggéré d'en faire un par semaine.

Il est demandé aux parents de rappeler et faire respecter les gestes barrières : port du masque, nettoyage des mains avec le gel, distances... afin d'éviter tant que possible les cas positifs et le risque de fermeture de classe.

Le secrétaire de séance
Florencia MERLEN ALDANA

Monsieur le Principal

Ghislain LHOMMEAU-RETAILLEAU

